



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 26299

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le coût financier de la route dite « en corniche » de l'île de la Réunion. Inaugurée dans sa première version en 1964, cette portion de la route du littoral accapare depuis une grande partie des crédits affectés aux infrastructures routières de l'île. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui communiquer le montant des sommes dépensées pour la construction, l'amélioration et l'entretien de cette route, depuis sa mise en service.

Texte de la réponse

La route dite « en corniche » à l'île de la Réunion a été construite à deux fois deux voies en 1976. Le montant actualisé de cet investissement est d'environ 900 MF pour douze kilomètres, soit un coût de construction de 75 MF par kilomètre. Les travaux d'amélioration de la sécurité effectués depuis 1995 représentent au total environ 420 MF, soit 35 MF par kilomètre, ce qui porte le prix de revient du kilomètre construit à 110 MF. De 1986 à 1999, sur un budget de 4,6 milliards de francs issu du fonds d'investissement des routes et des transports, 7 % ont été consacrés à la route « en corniche ». Le coût de fonctionnement annuel, pour le matériel et le personnel, a été de 7,2 MF en 1998.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26299

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 1999, page 1354

Réponse publiée le : 12 juillet 1999, page 4322